





**A LOUER** une BELLE MAISON et JARDIN, n° 643, rue de la Régence, vis-à-vis l'Hôtel du Gouverneur, pour la location d'un appartement, ou le désir. S'adresser rue derrière le Palais, n° 407.

**A VENDRE** une petite MAISON avec JARDIN de 15 à 14 ares, située en lieu dit Fond des Pietresses, commune de Jupille. S'adresser à M. J. H. DEMONCEAU, place Saint-Denis, à Liège.

**A VENDRE** ou à LOUER une belle et grande MAISON, ci-devant occupée par le sieur Beck-Steins, située rue de la Régence, à Liège. S'adresser au bureau de la Banque Liégeoise, place St-Denis, de 8 à 4 heures.

**JEUDI 17 OCTOBRE 1859**, à dix heures, Le notaire OPHOVEN exposera en LOCATION, en son étude à Herve:  
1er. Lot. Une FERME contenant 50 hectares 44 ares de prairies et jardins.  
2me. Lot. Une FERME contenant 26 hectares 44 ares de prairies et jardins.  
Toutes deux situées à Ruyft, commune de Henri-Chapelle.

Le Mardi 15 Octobre 1859, à 10 heures du matin, M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège, vendra aux enchères, en son étude, rue Féronstrée,

**UNE MAISON,**  
bâtie à neuf, avec cour et dépendances, située à Liège, faubourg St-Léonard, n° 221.  
S'adresser audit notaire.

**A SURENCHÉRIR D'UN 20<sup>e</sup>,**  
EN L'ETUDE DE M<sup>e</sup> DELIÈGE, NOTAIRE À FLÉRON,  
Jusqu'inclus le 25 Octobre courant.

1<sup>o</sup> Une belle MAISON, couverte en ardoises, propre au commerce, un jardin et un verger, situé le tout contigu à Beine, tenant du levant et du couchant, à des chemins, midi au bureau de bienfaisance de Beine, nord à la grand route. Adjudgé au prix de Frs. 8200 00  
2<sup>o</sup> Une MAISON, forge, jardin, verger et bois, mesurant le tout soixante dix ares environ, situés en lieu dit Heide-des-Chènes, commune de Fléron, tenant du levant à la veuve Christophe, midi à Defaweux, couchant au chemin. Adjudgés au prix de Frs. 5000 00

**VENTE D'IMMEUBLES,**  
SIS A ANS.

Le Mardi 15 Octobre 1859, à 5 heures de l'après-midi, En la demeure du sieur Nicolas YERNA, cabaretier, sise à Ans, à proximité de l'église, n° 440, M<sup>e</sup> DE BEFVE, notaire à Liège, procédera à l'ADJUDICATION publique aux enchères de

**DEUX MAISONS,**  
Situées à ANS, en lieu dit *Ruelle de Liège*, n° 176 et 177, avec 5 verges grandes 10 petites de jardin.  
S'adresser, pour connaître les conditions, audit notaire DE BEFVE, et à M. DANTHINNE, quai sur Meuse, n° 946.

**VENTE DE BOIS SCIÉS**  
DANS LE CHANTIER DU S<sup>r</sup> JADOT, A AHIN.

**MERCREDI 16 OCTOBRE 1859**, à une heure de relevée, ON VENDRA dans ledit chantier:  
1<sup>o</sup> 250 mille pieds planches, quartiers doubles et simples, terrasses et vères en chênes.  
2<sup>o</sup> 10 mille pieds planches bois blanc.  
3<sup>o</sup> 2 mille pieds rais.  
4<sup>o</sup> 400 bottes de lattes.  
5<sup>o</sup> 10 mille pieds horons et quartiers hêtre.  
6<sup>o</sup> Et une grande quantité de vernes et de baliveaux.  
A CREDIT, et à la recette de M<sup>e</sup> LOUMAYE.

**VENTE PAR LICITATION.**

**MARDI 15 OCTOBRE 1859**, à 11 heures du matin, en la demeure de M. Colson, bourgmestre à Loncin, IL SERA PROCÉDÉ,

Pardevant M. Niset, juge-de-peace du canton de Hologne-aux-Pietresses, et par le ministère de M<sup>e</sup> DELBOUILLE, notaire à Liège, à ce commis par jugement rendu sur requête, par le tribunal civil de Hasselt, le 29 octobre 1857,

**VENTE AUX ENCHÈRES ET A L'EXTINCTION DES FEUX, DES IMMEUBLES**  
CI-APRÈS DÉSIGNÉS:  
1er. lot. — Une belle MAISON couverte en ardoises, propre à tout commerce, avec remise, écurie, jardin et prairie y attenante, d'une superficie de 45 ares 05 centiares.  
2me. lot. — Une très-grande ECURIE, pouvant être convertie en Maison, avec 4 ares 72 centiares de jardin, et un enclos de trente ares 70 centiares contigu.  
3me. lot. — Une pièce de TERRE de 15 ares 93 centiares, joignant le 1er. lot.  
Tous ces immeubles sont situés à Loncin, à la chaussée de Liège, à St-Fronde, et ne forment qu'un ensemble. Ils sont loués à Charles Bourdoux, moyennant un fermage annuel de 555 francs 55 centimes.  
S'adresser, pour avoir communication du cahier des charges, à M. le juge-de-peace et audit notaire, dépositaire du plan et des titres de propriété.

**AVIS.**  
**M. LEDUC, Libraire**  
CORRESPONDANT DES JOURNAUX,  
Place du Marché,  
À l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son Bureau d'abonnement,  
**au Passage Lemonnier,**  
Maison N. 48.

Il tient en outre dans ce local un Cabinet de Lecture des mieux assortis, pour faire suite à l'établissement de ce genre précédemment fondé au même lieu. On y trouvera toutes sortes d'ouvrages élégants, et principalement tous les romans nouveaux et les différents revues périodiques aussitôt leur apparition.  
LE TOUT A DES CONDITIONS TRÈS-MODÉRÉES.  
Au même local est établi le bureau des GRANDES AFFICHES DE LIÈGE, INDICATEUR DE BRUXELLES, dont la direction est actuellement confiée à M. LEDUC, pour la province de Liège. Les abonnements, annonces et avis divers pour cette publication spéciale ainsi qu'à tous les autres journaux, seront reçus au susdit bureau aux conditions antérieures.  
Abonnement à tous les journaux belges et étrangers et à tous les ouvrages par livraisons à des prix avantageux.  
Les abonnés continueront d'être servis avec la plus grande exactitude.

**mardi 22 octobre 1859**

A 10 HEURES,  
Le notaire PAQUE, VENDRA PUBLIQUEMENT, en son étude, rue Souverain-Pont, à Liège,

**UNE MAISON,**  
avec maisonnette, étable, fournil et jardin de 13 ARES, situés à JUPILLE, dans les cours, joignant aux Srs. Jean Rasquinet, Clément Ledoux, Lambert Defandree et à la rue.

LE 25 OCTOBRE 1859, à 10 heures du matin, Au domicile du sieur Joseph VOENINA, vitrier et cabaretier, à la Haute-Saive, commune de SAIVE, le notaire MAFELT, de résidence audit Saive, vendra publiquement en masse et sans surenchère, un

**CORPS DE FERME,**  
SITUÉ À CORINHEZ, COMMUNE DE CHERATTE,  
avec environ 557 ares de jardin, prairies, prés et terres, ne formant qu'une même exploitation.  
S'adresser audit notaire, pour plus amples renseignements.  
Ces immeubles étant libres de charges, les adjudicataires auront toute sûreté; ils pourront de plus obtenir un terme pour le paiement du prix.

**VENTE D'UNE BELLE**

**Maison de Campagne,**  
DE DEUX FERMES,  
ET DE PLUSIEURS PIÈCES DE TERRE ET PRAIRIES,

SITUÉES SUR LES COMMUNES DE RETINNE, AYENEUX, FLÉRON, OLNE ET AUBEL.

Le 11 Novembre 1859, 2 heures de relevée, IL SERA PROCÉDÉ,

Par le ministère de M<sup>e</sup> RENOUZ, notaire à Liège, devant M. le juge-de-peace des quartiers du Nord et de l'Est de ladite ville, en son bureau rue Neuve derrière le Palais,

**A LA VENTE AUX ENCHÈRES DES IMMEUBLES,**

CI-APRÈS DÉSIGNÉS, Dépendant de la succession de feu M. L. A. J. Rodberg.

1er. lot.  
1<sup>o</sup> Une belle MAISON DE MAÎTRE et une FERME composée de vastes bâtiments d'exploitation en très-bon état, situées commune de Retinne, sur la route de Liège à Aix-la-Chapelle, occupées, la maison de maître par M. Deleour, et la ferme par M. Magnée.  
2. Un JARDIN contenant 8 ares 85 centiares, n° 167 du cadastre.  
3. Une PRAIRIE contenant 10 ares 96 centiares, n° 165.  
4. Une BELLE PRAIRIE, contenant 25 ares 34 centiares, n° 168.  
Le tout longeant la route de Liège à Aix-la-Chapelle.

2me. lot.  
1<sup>o</sup> Une PRAIRIE contenant 58 ares 40 centiares, n° 11 du cadastre d'Ayeneux.  
2. Un JARDIN contenant 8 ares 50 centiares, n° 12.  
3. Une PRAIRIE contenant 29 ares 50 centiares, n° 15.  
4. Une PRAIRIE contenant 15 ares 97 centiares, n° 14.  
5. Une PRAIRIE contenant 47 ares 07 centiares, n° 15.  
Les biens compris dans ce lot sont situés commune d'Ayeneux et forment la séparation de cette commune avec celle de Retinne, ils ne font qu'un ensemble avec le premier lot et sont exploités par le sieur Magnée.  
Les premier et second lots seront d'abord vendus séparément et réunis ensuite en un seul lot.

3me. lot.  
Une PRAIRIE située en partie sur la commune de Retinne et partie sur la commune de Fléron, contenant un hectare 50 ares 52 centiares, en lieu dit Pré Maghin, longeant la route de Liège

à Aix-la-Chapelle et portant sur la commune de Retinne le numéro 199 du cadastre et sur celle de Fléron le n° 540.

4me. lot.  
Une PIÈCE de TERRE, située commune de Retinne, joignant la prairie ci-dessus désignée, en lieu dit Fond de Bovy, contenant 59 ares 84 centiares et portant le n° 204 du cadastre.

5me. lot.  
Une PIÈCE de TERRE située commune de Fléron, joignant celle comprise sous le quatrième lot, en lieu dit Fond de Bovy, contenant 2 hectares 27 ares 90 centiares et portant le n° 365 du cadastre.

6me. lot.  
Les 5me., 4me. et 5me. lots, n'en formant qu'un ensemble, seront d'abord vendus séparément et réunis ensuite en un seul lot; ils sont exploités par le sieur Magnée.

7me. lot.  
Une FERME située commune d'Ayeneux, en lieu dit sur Hauteux, composée de bâtiments d'exploitation et des pièces de terre et prairies ci-après désignées, savoir:

1. Un jardin n. 126 du cadastre, contenant 2 ares 25 cent. centiares.  
2. Un autre jardin n. 128 du cadastre, contenant 2 ares 44 centiares.  
3. Une PRAIRIE n. 129 du cadastre, contenant 58 ares.  
4. Une PRAIRIE n. 130 du cadastre, contenant 80 ares 50 centiares.  
5. Une PRAIRIE n. 131 du cadastre, contenant 25 ares 05 centiares.  
6. Une PIÈCE DE TERRE n. 133 du cadastre, contenant 58 ares 50 centiares.  
7. Une PRAIRIE n. 119 du cadastre, contenant 50 ares 10 centiares.

Le tout ne formant qu'un ensemble.  
8. Un PRÉ n. 106 du cadastre, contenant 29 ares 11 cent.  
9. Un PRÉ n. 104 du cadastre, contenant 48 ares 54 cent.  
Cette ferme est exploitée par le sieur Servais Colson dit Nothomb.

10me. lot.  
Une PRAIRIE située même commune n. 91 du cadastre, contenant 57 ares 86 centiares.

11me. lot.  
Une PRAIRIE même commune n. 138 et 139 du cadastre, contenant 67 ares 80 centiares.

12me. lot.  
Une PRAIRIE même commune n. 144 du cadastre, contenant 45 ares 50 centiares.

13me. lot.  
Une PRAIRIE située commune de Retinne n. 222 et 226 du cadastre, contenant 64 ares 08 centiares, la portion n. 226 n'est séparée du 4me. lot que par un ruisseau qui forme la limite des communes d'Ayeneux et de Retinne.

14me. lot.  
Un PRÉ situé sur les communes d'Ayeneux et de Retinne, portant sur Retinne le n. 221 du cadastre, et sur Ayeneux le n. 143, ne formant qu'un ensemble et contenant sur Retinne 25 ares 94 centiares, sur Ayeneux 10 ares 79 centiares.

15me. lot.  
COMMUNE D'OLNE.  
Un PRÉ commune d'Olne, contenant 42 ares 75 centiares, portant le n. 527 du cadastre, joignant au chemin de Hoteux.

16me. lot.  
COMMUNE D'AUBEL.  
Une PRAIRIE située commune d'Aubel, en lieu dit Hais-treux, portant le n. 409 du cadastre, et contenant 87 ares 20 centiares.  
S'adresser pour les conditions de cette vente à M<sup>e</sup> RENOUZ, notaire, rue du Pot d'Or, dépositaire des titres et du plan des propriétés à vendre.

**VENTE D'UNE BELLE ET**

**VASTE PROPRIÉTÉ,**  
FAUBOURG D'AVROY.

LE 8 NOVEMBRE, à 2 heures de relevée, IL SERA PROCÉDÉ,

par le ministère de M<sup>e</sup> RENOUZ, notaire à Liège, devant monsieur le juge-de-peace des quartiers du Nord et de l'Est, en son bureau rue Neuve derrière-le-Palais.

**A LA VENTE AUX ENCHÈRES DU COUVENT DES EX-CELESTINES,**

situé à Liège, faubourg d'Avroy, dépendant de la succession de feu monsieur Laurent A. J. Rodberg.  
Cette belle et grande propriété se compose de vastes bâtiments, une saline, de grands jardins, le tout d'une contenance de 2 hectares environ, par sa situation au bord de la Meuse et à quelques pas de la station du chemin de fer, elle convient à tout établissement industriel, elle longe sur toute son étendue la rue Jonckeu et se couvrira nécessairement par la suite d'habitations.

Elle sera divisée de la manière suivante:  
Le premier lot comprendra la saline, les bâtiments où elle exploite, les machines qui servent à la fabrication et tous les ustensiles nécessaires à cette exploitation, la grande cour d'entrée une autre grande cour derrière.

2me. lot L'ancien couvent des Célestines et une portion de 4451 mètres carrés de jardin, situés derrière ce couvent.

3me. lot. Un vaste terrain longeant la rue Jonckeu et une nouvelle rue que les héritiers de monsieur Rodberg abandonnent à la ville, ce lot contient 2550 mètres.

4me. lot. Un vaste TERRAIN longeant la nouvelle rue sur toute son étendue et la rue Jonckeu sur une largeur de 45 mètres 70 centimètres. Ce lot contient 5370 mètres.  
5me. lot. Une MAISON située à Liège, faubourg d'Avroy, N° 635.  
6me. lot. Une MAISON située même rue, N° 637.  
7me. lot. Une MAISON située même rue, N° 638.  
S'adresser pour les conditions de cette vente à M<sup>e</sup> RENOUZ, notaire, dépositaire du plan de la dite propriété.

